

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**MERCREDI 22 MAI 2019**  
**à 20 HEURES**  
**Salle du Conseil municipal en Mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

Installation de Camille LLORET en remplacement de Monsieur Jacques STEINER, démissionnaire de son mandat de conseiller municipal.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 février 2019.

- 1 Vœu RER C - importance pour la Ville de la ligne et des investissements prévus.
- 2 Actualisation de la tarification des services municipaux pour 2019.
- 3 Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) des communes - demande de subvention pour 2019.
- 4 Fonds de solidarité de la Région Ile de France - Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale - Rapport d'utilisation pour l'année 2018.
- 5 Marché de reconstruction/rénovation de l'ensemble scolaire Bizet/Wallon, construction d'une Maison de quartier et réaménagement du square - Autorisation donnée au Maire de signer le marché pour le lot n° 17.
- 6 Conventions avec la société ORANGE pour le raccordement gratuit au réseau très haut débit en fibre optique pour les bâtiments communaux.
- 7 Attribution des subventions aux associations locales, aux coopératives scolaires, aux classes transplantées, aux classes à projet éducatif artistique et culturel et aux foyers socio-éducatifs des établissements scolaires pour l'année 2019.
- 8 Attribution de la subvention annuelle 2019 à l'association « UFAC St-Cyr-l'Ecole ».
- 9 Attribution de la subvention annuelle 2019 à l'association locale « Ecole de Musique de Saint-Cyr-l'Ecole ».
- 10 Tarification d'un séjour en direction des jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances estivales 2019.
- 11 Construction d'un Relais d'Assistante Maternelle pour la petite enfance : travaux nécessitant des dépôts de déclarations préalables, les demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP).

12 Approbation d'une convention tripartite avec Enedis et le Sigeif en vue de la restitution à la Ville de la parcelle cadastrée en AH n°80, dans le cadre de la réalisation de la phase 1 du Tram 13 Express et des travaux de reconfiguration associés concernant la RD7.

13 Assurance dommages aux biens (police n° F001099 - lot n° 1 B). Autorisation à donner au Maire pour régler les sinistres dont le montant est inférieur ou égal à la franchise prévue au contrat au titre de la garantie expositions.

**Pour information :**

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 21 février 2019. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Saint-Cyr-l'École, le 16 mai 2019**

**Le Maire,**  
  
**Sonia BRAU**